

Vous aimez la vie...



AIDEZ À LA DONNER

Comment ?



Avoir un enfant semble être une chose simple...
Pourtant, les obstacles sont nombreux, voire infranchissables pour certains couples.

La stérilité touche aussi souvent l'homme que la femme.

Quelquefois, des traitements sont possibles.

Quand ce n'est pas le cas, d'autres solutions existent : certains couples adoptent, d'autres choisissent d'avoir

un enfant à l'aide d'un don de sperme.

Ils sont plus de 4000 à s'adresser chaque année, pour cela aux 22 CECOS français, dont une centaine au CECOS Midi-pyrénées.

Déjà plus de 30.000 enfants sont nés. De nombreux couples désirent devenir parents . Après avoir goûté au bonheur d'être père, partagez-le avec d'autres en donnant votre sperme.

POURQUOI DONNER SON SPERME ?

Pour aider un autre homme, une autre femme à devenir père et mère, à aimer encore plus la vie...

Parce que leur désir de devenir parents en concevant un enfant ne peut se réaliser que si d'autres hommes, d'autres couples sont solidaires de leur projet.

A QUI NOUS ADRESSONS-NOUS ?

Aux hommes âgés de moins de 45 ans, déjà pères.

Si le donneur vit en couple la loi demande l'accord de sa compagne.

COMMENT DONNER SON SPERME ?

En prenant rendez-vous auprès du secrétariat du CECOS (05.67.77.10.48)

Lors de cette première visite :

– Vous serez reçu par un médecin du CECOS qui répondra à vos questions et s'informer de vos antécédents médicaux.

– Vous pratiquerez ensuite un premier recueil de sperme obtenu par masturbation au CECOS. Vous pourrez si vous le désirez, être accompagné de votre femme ou compagne.

– Un examen de sperme et un test de congélation seront faits. Si le sperme tolère la congélation, on vous demandera de revenir quelques fois. Bien entendu, vous serez libre de déterminer le jour et l'espacement de vos visites. Vous viendrez à votre rythme. Différents test seront également pratiqués sur une prise de sang pour définir le groupe sanguin et vérifier l'absence de maladies transmissibles à l'enfant.

Un peu d'histoire

L'Insémination Artificielle avec Don de Sperme (IAD) a un peu plus de 100 ans puisque la première tentative réussie date de 1884, aux USA. Depuis les années 40, il est possible de congeler les spermatozoïdes sans modifier leur aptitude à la fécondation, et les premières naissances d'enfants conçus avec spermatozoïdes congelés datent de 1953. Les CECOS ont été créés depuis 1973 pour assurer la congélation et la conservation des spermatozoïdes.

Ils sont chargés de vérifier que le sperme peut être utilisé le plus efficacement possible pour obtenir une grossesse en évitant de transmettre des maladies héréditaires ou infectieuses.

La loi sur la bioéthique en date du 29 juillet 1994 et celle de 2004 ont entériné les principes généraux de fonctionnement des CECOS et réglementent désormais la pratique de l'IAD, laquelle fait partie de l'Assistance Médicale à la Procréation.

QUELLES GARANTIES OFFRE LE CECOS ?

Le don est anonyme

Toutes les précautions sont prises pour que les informations recueillies concernant le donneur ne soient pas accessibles aux personnes étrangères au CECOS. Il en est de même concernant les couples receveurs.

Le don est gratuit

Il s'agit d'un choix éthique des CECOS qui estiment que donner la vie ne peut être lié à une transaction de type commercial, si modeste soit-elle. Comme le don de sang, comme tout don d'organe, le don de spermatozoïdes ne se paie pas.

Le sperme est utilisé selon des critères exigeants

Les spermés congelés sont tous testés et ne sont utilisés que s'ils ont de bonnes chances d'être fécondants. Le choix d'un donneur pour un couple est fait selon un certain nombre de critères morphologiques et sanguins simples et précis. Le nombre d'enfants conçus à partir d'un même donneur est strictement contrôlé pour éviter le risque de consanguinité dans la population.

Les CECOS sont aussi des Centres d'étude et de recherche qui travaillent à mieux comprendre les mécanismes de la fertilité humaine, tout en essayant d'améliorer leurs compétences pour mieux répondre à la demande des couples.

Comment est traité le sperme ?

Le sperme est mélangé à un milieu cryoprotecteur avant d'être conditionné en paillettes de 0,30 ml puis congelé dans les vapeurs d'azote liquide. Il sera ensuite conservé dans l'azote

liquide à - 196° jusqu'au moment de son utilisation.

Nous savons maintenant que les spermatozoïdes humains peuvent être conservés pendant plus de 20 ans sans que leur pouvoir fécondant soit altéré.

POURQUOI LE CECOS CHERCHE-T-IL DE NOUVEAUX DONNEURS ?

Parce qu'ils limitent le nombre d'enfants pour un même donneur.

Parce que tous les spermatozoïdes ne supportent pas la congélation même si tous les donneurs sont déjà pères.

Parce que, s'il y avait davantage de donneurs, les CECOS pourraient réduire les délais d'attente pour les couples demandeurs.

***Donner son sperme
est un acte généreux.***

***Votre solidarité aidera
au bonheur des couples
en leur permettant
d'être parents.***

***Pour vous renseigner ou pour prendre rendez-vous
appelez le 05.67.77.10.48***

ou : cecos.sec@chu-toulouse.fr

site internet national : <http://amp-chu-besancon.univ-fcomte.fr/cecos/>



CECOS Midi-Pyrénées
Hopital Paule de Viguier - CHU de Toulouse
330, avenue de Grande Bretagne
TSA 70034 - 31059 TOULOUSE Cedex 9